

www.flauraud.fr

LAURAUD AURILLAC - S.A.V. +33 (0)4 71 64 69 69

JRILIS GROUP SAS Siège social :

1 RUE PIERRE BOULANGER - 63100 CLERMONT FERRAND - FRANCE

TVA FR 93321774150

accueil : +33 (0)4 73 420 410 Email compta : compta.clients@flauraud.fr

ails commerce : relationcommerciale@flauraud.fr litige.retour@flauraud.fr

N° compte client : 1025908 - Tiers payeur : 1025908

N° de facture : 44325797 du 30/06/2025

N° TVA CEE : FR 04404857401

ADRESSE DE LIVRAISON

SASU SAS FOISSAC

15 ALLEE DE BONNECOSTS

TREBAIX

6090 VILLESEQUE

SASU SAS FOISSAC

315 ALLEE DE BONNECOSTS

TREBAIX

46090 VILLESEQUE

ref de secteur : LARROQUE FRANCK (tél : 06 85 79 46 54)

devise : EUR

veuillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 Bd de Verdun - BP 329 - 15003 AURILLAC

N°	Référence	Désignation	Prix U. Brut H.T.	Qté	Remise	Prix U. Net H.T.	Montant Net H.T.	Taux TVA
	Numéro d'ordre : EQUIPEMENT :	CSAV 62972 ouvert le 16/04/2025 Type : NETTOYEUR HP Immatriculation : N° Série :						
		Marque : KARCHER Kilométrage :						
	Nature de l'intervention Commentaire de l'intervention :	(ou appel) : DEVIS 16/04/2025 : Les redémarrages proviennent de morceau de plastique retrouvé dans la culasse. L'entretien complet de l'appareil est nécessaire à son bon fonctionnement. 26/05/2025 : Entretien complet de la culasse, remplacement des joints d'eau et des clapets. Au remontage une des rondelles de maintien des joints HP est déformée. Cela crée une fuite à la culasse. Commande de la pièce. 10/06/2025 : Remplacement de la rondelle, vidange et essais OK, régulation OK.	Appellation commerciale : HD5/15C Mise en circulation : 25/03/2025 N° de commande				Série : 1.520-9310	
	Livraison : 1025908 SAS FOISSAC - Commande VATE 111708 1 (BATCH)							
1	2.885-377.0	SET DE POMPES HDC	4039784952966	41,80	1,00	39,00	39,00	20,00
2	2.885-408.0	PISTON PILOTE COMPLET PIECE DE R	4054278027432	17,19	1,00	17,19	17,19	20,00
3	4.580-702.0	BOUCHON COMPLET	4039784523371	10,17	1,00	9,50	9,50	20,00
4	4.580-702.0	BOUCHON COMPLET	4039784523371	10,17	1,00	9,50	9,50	20,00
5	5.116-380.0	RONDELLE GUIDE DE PISTON	4039784523388		3,00	0,00	0,00	20,00
6	Z-MO	MAIN D'OEUVRE SAV		75,00	3,50	75,00	262,50	20,00
7	Z-PARTPORT	PARTICIPATION PORT		20,00	1,00	20,00	20,00	20,00
8	Z-SAV15W40	LITRE HUILE MOTEUR 15W40		3,28	1,00	3,28	3,28	20,00
9	Z-TRANSPORT	FRAIS EXPEDITION REPARATION MATE		70,00	1,00	70,00	70,00	20,00
						Cumul par BL	430,97	

toutes les marques utilisées sur ce document ne le sont qu'à titre de référence pour indiquer la destination des produits conformément à l'article L.713-6B du code de la propriété intellectuelle.

CONDITIONS DE REGLEMENT		
Montant TTC	31/07/2025	517,16

Coordonnées bancaires

IBAN

AN : FR64 3000 2022 2700 0006 0021 M67

C : CRLYFRPP

	TVA 20,00 %	TOTAL EUR
Base HT	430,97	430,97
Montant TVA	86,19	86,19
Total TTC	517,16	517,16
A déduire		0,00
Net à payer		517,16

joindre à votre règlement

Montant TTC : 517,16 EUR

Date d'échéance : 31/07/2025

Tiers payeur : 1025908_N

N° de facture : 44325797

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès, écrit d'AURILIS GROUP SAS. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard d'AURILIS GROUP SAS, d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros, montant fixé par décret, pour frais de recouvrement (Art. L441-6, I-al. 12 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, AURILIS GROUP SAS peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Conformément à l'article 1229 du Code civil, le client devra payer un montant égal à 5% du montant H.T. de la facture au titre de la clause pénale en cas de non-paiement 15 jours après avoir été mis en demeure de payer. Il est expressément stipulé que le transfert de la propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. L624-16 du Code de commerce). En cas de litige, les tribunaux de Clermont-Ferrand sont seuls compétents.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

AURILIS GROUP SAS - Capital 7 538 392 Euros - Code APE 4531Z - SIREN 321 774 150 - RCS Clermont-Fd